



(Membre de l'Entente Grand Mulhouse Athlétisme)

Nouvelle Adhésion 2016-2017 Renouvellement de 2015-2016

Ancien N° de Licence :

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin Nationalité :

Né(e) : Le à : Dpt ou Pays :

Adresse complète : N° : Rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : E-Mail :

Téléphone portable :

Profession : ou Etablissement Scolaire :

L'adhésion donne au club l'autorisation automatique de diffuser sur le site internet de celui-ci les éventuelles photos de l'adhérent prises dans le cadre des activités de l'ACIK. Les personnes ne souhaitant pas cette diffusion devront le faire savoir par écrit.

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- ◇ Une photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents majeurs
- ◇ Un certificat médical de moins de 6 mois portant la mention obligatoire : **"NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION"**
- ◇ Le montant de la cotisation soit **107 €** pour toutes les catégories
- ◇ 25 Euros pour le maillot de compétition du club pour les personnes concernées.
- ◇ **Pour les poussins, benjamins, minimes 50€ de caution « compétitions » qui seront remboursés dès que l'athlète apparaîtra dans les résultats de 3 compétitions FFA (cross, salle, piste)**
- ◇ Le maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions

Les parents des jeunes athlètes doivent les déposer et les rechercher sur le lieu même de l'entraînement au début et à la fin de chaque séance.

Par son adhésion l'athlète s'engage à être présent régulièrement aux entraînements proposés et à participer aux compétitions tout au long de la saison.

Par la signature de ce document tout adhérent à l'Acik s'engage à n'utiliser aucun produit figurant sur la liste des produits interdits éditée par l'Agence Mondiale Anti-Dopage (www.wada-ama.org) et l'Agence Française de lutte contre le Dopage (www.aflid.fr). Tout sportif (quelque soit son âge et son niveau) pouvant être contrôlé à tout moment par les médecins de la DDCSPP, avant toute prise de traitement parlez-en à votre médecin traitant. Attention également à l'automédication.

Date et Signature de l'athlète et des parents pour les mineurs : Le.....

La licence vous parviendra par courriel – Si vous n'utilisez pas internet le club la recevra et vous la remettra -

**REEMPLIR TRES
LISIBLEMENT
MERC!**



**ATHLETISME CLUB
ILLZACH - KINGERSHEIM**

Statuts déposés au Tribunal d'Instance de MULHOUSE - Volume LXIV Folio 50
N° FFA 068040 Agrément DDJS N° 06/93 - 68 - S

ACIK

EGMA
Entente Grand Mulhouse Athlé



VALIDITE LICENCE : DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017

TARIF DE LA LICENCE : 107 €

CATEGORIES D'ÂGES :

CATEGORIES	CODES Féminin / Masculin	Jusqu'au 31 octobre 2016	A partir du 1 ^{er} novembre 2016
Master	MM / MF	1976 et avant	1977 et avant
Seniors	SEF / SEM	1977-1993	1978-1994
Espoirs	ESF / ESM	1994-1996	1995-1997
Junior	JUF / JUM	1997-1998	1998-1999
Cadets	CAF / CAM	1999-2000	2000-2001
Minimes	MIF / MIM	2001-2002	2002-2003
Benjamins	BEF / BEM	2003-2004	2004-2005
Poussins	POF / POM	2005-2006	2006-2007
Eveil Athlétique	EAF / EAM	2007-2008	2008-2009

✓ **Infos :**

- Le maillot de club « Acik-Egma » est obligatoire pour tous pour toutes les compétitions
- Sur simple demande faite au club, à partir du 3^{ème} membre d'une même famille licencié, seule la part fédérale est demandée, la part club est offerte

✓ **Assurance :**

- Dans le montant de la cotisation une assurance liée à la validité de la licence est incluse et couvre les licenciés pendant les activités du club, elle est souscrite par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) auprès de «Générali-AIAC »
- Certificat médical : Il est indispensable, sans lui nous ne pourrions pas établir votre licence. Aucune dérogation ne sera accordée. C'est aussi une sécurité pour vous. Il doit dater de moins de 6 mois et doit comporter la mention obligatoire "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION"

✓ **Merci de ne nous remettre absolument que des dossiers d'inscriptions complets**

Pour les mineurs l'inscription doit être signée par les parents ET L'ATHLETE

**ET MAINTENANT...RENDEZ-VOUS SUR LES STADES !
POUR ALLER TOUJOURS PLUS VITE ! PLUS HAUT ! PLUS LOIN AVEC L'ACIK ET L'EGMA !**



Siège Social : Complexe Sportif Joseph Biechlin – Rue du Stade – 68110 ILLZACH
Adresse postale : ACIK 2 rue du stade complexe sportif Joseph Biechlin 68110 ILLZACH -
Tél : 03 89 50 21 72 – Mail : gautfred2000@yahoo.fr - Site : acik.free.fr